

Objet : Mise en place de la "Pause Numérique" et nouveau dispositif pour les téléphones portables

Chers parents, chers élèves,

Dans le cadre de la démarche nationale de la "Pause Numérique" et afin d'améliorer le climat scolaire, le collège adoptera dès la rentrée de septembre un nouveau dispositif concernant l'usage des téléphones portables.

Pourquoi ce changement ? L'objectif est de préserver les élèves de l'exposition excessive aux écrans, de favoriser la concentration en classe et de réduire les phénomènes de cyberharcèlement. Nous souhaitons recréer des espaces de socialisation réels dans la cour de récréation, sans l'interférence des notifications permanentes.

Comment cela va-t-il fonctionner ? Le collège a investi dans des **housses sécurisées (dispositif anti-ondes/bloquant)**.

1. **À l'arrivée :** Chaque élève insère son téléphone dans sa housse personnelle dès l'entrée au collège.
2. **Verrouillage :** La housse est verrouillée par l'élève ou un surveillant.
3. **Responsabilité :** L'élève **conserve son téléphone sur lui** (dans son sac) toute la journée, mais il lui est physiquement impossible de l'utiliser.
4. **À la sortie :** Des bornes de déverrouillage situées aux sorties permettront de libérer le téléphone à la fin des cours.

Questions fréquentes :

- **En cas d'urgence :** Si vous devez impérativement joindre votre enfant (ou s'il doit vous joindre), la Vie Scolaire reste l'unique point de contact. Les élèves pourront s'y rendre pour vous appeler si la situation le justifie.
- **Perte ou dégradation :** La housse est prêtée à l'année. En cas de perte ou de dégradation volontaire, son remplacement pourra être facturé.

Nous sommes convaincus que cette "pause" quotidienne sera bénéfique pour la réussite et le bien-être de tous nos élèves.

Nous vous remercions de votre collaboration pour cette rentrée sous le signe de la convivialité et de l'attention.

La Direction.

Ma Pause Numérique